Me chevauchnie de claren no 10



## Délibération n°15 - Elaboration du RLPi de Bordeaux Métropole

Le Groupe EELV accueille favorablement ce RLPi, toutefois, nous pensons que ce règlement est une première étape et que nous pourrons aller plus loin.

Nous sommes en effet satisfait de relever qu'il faut « maitriser la publicité, limiter son impact, adopter des règles d'extinction nocturnes.

C'est sur ce dernier point que je me permettrai un petit focus et là nous aurions pu aller plus loin : « l'extinction nocturne des enseignes », nous avons lu que les publicités sont éteintes de 1 h à 6 h. A notre sens, les éteindre à 23 heures aurait une bonne chose. A l'échelle de la Métropole ces 2 heures sont équivalentes à la consommation d'énergie d'environ 900 ménages. A l'heure où nous devons maîtriser nos dépenses énergétiques qui contribuent à des pics de pollution, aux diminutions de ressources...

ressources...

\* Denneur e endemmer le prestion de son appliente l'échoilté (formoutron des De plus, peu de personnes regardent les vitrines à minuit.

agents amenés à verbaliser, services justidiques
pour gerer les contentreux) et des nauvelles formes
de publicité en cone non cousettes parlegiolation
(ex: clean taps).